

25 juil 2007 -11:46

KAREL DE GUCHT AU SUJET DE L'EST DU CONGO, L'UNION EUROPEENNE ET LES NATIONS UNIES

Le ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la Déclaration faite le 23 juillet par le Conseil de Sécurité sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo. "Cette Déclaration fait suite à une initiative belge. Nous avons demandé que la détérioration de la situation sécuritaire dans les Kivus soit reprise à l'agenda du Conseil de Sécurité. L'Ambassadeur de Belgique y a expliqué les principales conclusions de mon récent voyage à Kinshasa et à Kigali", a déclaré le ministre.

Le ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la Déclaration faite le 23 juillet par le Conseil de Sécurité sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo. "Cette Déclaration fait suite à une initiative belge. Nous avons demandé que la détérioration de la situation sécuritaire dans les Kivus soit reprise à l'agenda du Conseil de Sécurité. L'Ambassadeur de Belgique y a expliqué les principales conclusions de mon récent voyage à Kinshasa et à Kigali", a déclaré le ministre.

KAREL DE GUCHT AU SUJET DE L'EST DU CONGO, L'UNION EUROPEENNE ET LES NATIONS UNIES
Bruxelles, le 24 juillet 2007
Le ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la Déclaration faite le 23 juillet par le Conseil de Sécurité sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo. "Cette Déclaration fait suite à une initiative belge. Nous avons demandé que la détérioration de la situation sécuritaire dans les Kivus soit reprise à l'agenda du Conseil de Sécurité. L'Ambassadeur de Belgique y a expliqué les principales conclusions de mon récent voyage à Kinshasa et à Kigali", a déclaré le ministre. "Avec cette déclaration, le Conseil de Sécurité signale explicitement qu'il suit les développements de près et qu'il n'admettra aucune aventure militaire imprudente dans une région qui a déjà été le théâtre de trop de violences et où le nombre de personnes déplacées prend des proportions dramatiques", a précisé le ministre qui constate qu'il existe parmi les membres du Conseil de Sécurité une très grande convergence au sujet de la gravité de la situation actuelle et de l'urgente nécessité de trouver une solution pour résoudre la crise. Le Conseil de Sécurité demande que le gouvernement congolais, dans un esprit de concertation étroite avec les Nations Unies (Monuc), élabore un plan global de sécurité dans l'est du Congo afin que cessent les actions violentes venant tant des groupes armés étrangers que congolais. Il a aussi appelé les pays voisins de la RDC à prendre une attitude constructive et a en particulier encouragé la RDC et le Rwanda à coopérer, en outre en vue du retour volontaire des réfugiés. Le Secrétaire Général Ban Ki-moon, avec qui le Ministre De Gucht s'est entretenu récemment au sujet de l'est du Congo, a également, vendredi dernier, exprimé sa grande préoccupation quant à la situation au Nord et au Sud Kivu. Le Ministre De Gucht a aussi abordé la situation à l'Est du Congo au niveau européen au cours du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE. En réponse, le Conseil a adopté une Déclaration sur la situation à l'Est du Congo où le point central est la nécessité de trouver une solution politique et diplomatique pour l'Est du Congo ainsi que le rôle que l'UE peut y jouer, plus particulièrement dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité en RDC. "A travers la Déclaration de la Présidence du Conseil de Sécurité et la Déclaration du Conseil de l'UE, la communauté internationale envoie le signal clair qu'elle suit de très près la situation à l'Est du Congo et qu'elle est prête à contribuer à une solution politique", a expliqué le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be